

SMI

SAINT-MAMMÈS INFORMATIONS

#89

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE

2022

3... 2... 1... Rentrée !

Rétrospective estivale

Interview avec une
romancière Mammésienne

Dossier spécial :
bibliothèque
municipale



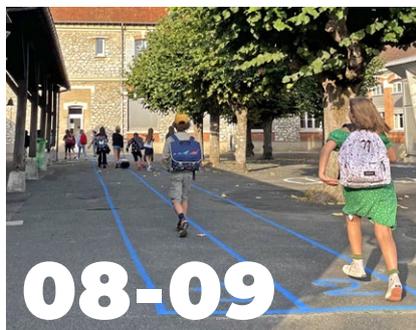
Saint-Mammès

sommaire



RÉTROSPECTIVE ESTIVALE

- La 8ème Fête de l'Eau
- Activités de l'été :
 - Guinguette
 - Olympiades
 - Feu d'artifice
 - Réalité virtuelle
- Journées Européennes du Patrimoine 2022



RENTRÉE SCOLAIRE

- Le Conseil Municipal des Jeunes et le Campus Jeunes : 1 an déjà !
- Déchets alimentaires : expérience à la cantine

10-11

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Medialib77 : toujours plus de contenus

12

INTERVIEW : DES POLARS "MADE IN" SAINT-MAMMÈS



ENVIRONNEMENT

- Le Marais du Lutin : ouverture d'une enquête publique

14

INFOS & RAPPELS

15

TRIBUNES

16

AGENDA ÉTAT CIVIL

SMI SAINT-MAMMÈS INFORMATIONS

#89 juillet à septembre 2022

Directeur de la publication : Joël SURIER
Conception et rédaction : Service Communication / Mairie de Saint-Mammès
Impression : Hélios Service

Tirage : 1700 exemplaires, encres végétales, papier PEFC (issu de forêts gérées durablement).

Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès, Freepik.

Site internet :

www.saint-mammès.com

Page Facebook officielle :

www.facebook.com/mairiesaintmammès

Pour nous contacter :

Courriel : accueil@saint-mammès.com

Téléphone : 01.64.23.39.41

Chères Mammésiennes, Chers Mammésiens,

Après presque 3 ans d'arrêt dû à la crise sanitaire, nous avons enfin profité pleinement de l'été avec toutes nos fêtes traditionnelles en collaboration avec les associations : le Festi'val en Seine, la Fête de l'Eau, la fête foraine et notre feu d'artifice, et les Journées Européennes du Patrimoine.

Mais cet été a été aussi particulièrement caractérisé par une forte canicule, et la municipalité, en collaboration avec le CCAS, a régulièrement contacté les personnes vulnérables pour évaluer leur situation face à ces problèmes climatiques.

Comme chaque année, nous avons profité de la période estivale pour effectuer les travaux dans nos écoles, nos bâtiments communaux et associatifs.

Septembre, c'est la remise en route de la vie locale et la rentrée des classes est un rendez-vous annuel auquel j'accorde une grande importance. Les élus de la majorité et moi-même étions présents pour accompagner dans nos trois écoles ce temps fort en émotions pour tous, enfants, enseignants, et parents, lors de cette journée particulière.

Cette année nous accueillons 317 enfants et l'accueil éducatif municipal mobilise 19 agents.

La tâche est immense pour nos enseignants, entre transmission des savoirs et également des valeurs, et j'entends faire en sorte que notre commune participe à leurs côtés à son accomplissement.

Le 13 septembre 2022, le permis de construire de notre futur restaurant scolaire a été accordé. Ce nécessaire grand projet fera l'objet d'une réunion avec les parents d'élèves et nous mettrons en place une communication du suivi des travaux.



Au programme également avant la fin de l'année, nous allons organiser l'accueil des nouveaux habitants.

J'attire votre attention sur toutes les possibilités que vous avez pour obtenir des réponses fiables à vos interrogations : vous pouvez à votre convenance venir rencontrer les élus de la majorité, maires adjoints, conseillers et moi-même en mairie. Pour tout renseignement, nous sommes à votre écoute.

Convaincu que c'est ensemble que nous réussirons les changements nécessaires à mettre en place pour le bien de notre village, vous avez également à votre disposition le cahier de doléances en mairie. Nous programmons de nouveaux rendez-vous pour aller à votre rencontre. De plus, tous les dimanches, sur le marché vous pouvez me rencontrer et m'interroger sur vos préoccupations.

En cette rentrée, par ailleurs marquée par l'émergence d'une crise géopolitique, énergétique, inflationniste et encore sanitaire, vos élus et les services de la commune sont mobilisés pour répondre, à notre niveau certes local, aux défis qui s'annoncent.

Fidèle à ses promesses et résolument tournée vers l'avenir, l'équipe de la majorité avec l'aide de tout le personnel et l'appui de nombreux bénévoles, œuvre au quotidien pour améliorer la qualité de vie à Saint-Mammès.

Bonne rentrée automnale à toutes et à tous et à très vite sur le terrain.

Bien chaleureusement,

Joël Surier,
Maire de Saint-Mammès

La Fête de l'Eau prend



Côté partenaires : le stand de la Marine Nationale présentait ses activités et les opportunités de carrière offertes aux futurs marins.

Les 2 et 3 juillet derniers, c'est par une météo estivale que le quai de Seine a accueilli les très nombreux visiteurs venus participer à la 8^{ème} Fête de l'Eau de Saint-Mammès.

Des centaines de personnes ont ainsi pu découvrir les multiples activités aquatiques proposées : initiation au jet-ski ou à la plongée, parcours en canoé-kayak, promenades en bateau, et naturellement démonstrations de joutes nautiques.

A quai, les partenaires exposants ont présenté leurs services et ont sensibilisé le public aux enjeux liés à l'eau, un sujet d'actualité !

Place de la Bosse, des attractions et manèges étaient installés pour les jeunes amateurs de sensations fortes.

Un papa et son fils en plein baptême de jet-ski (pilote par Jack Perrin, Adjoint aux Sports et aux Manifestations)



un bain de foule !



En soirée, le groupe Live One a proposé une performance exceptionnelle de plus de 2 heures !



En visite à la Fête de l'Eau, samedi 2 juillet (de gauche à droite) : Patrick Septiers, Président de la Communauté de Communes Moret Seine & Loing, François Deysson, Maire de Villecerf et Président de l'AMR77, Thierry Mailles, sous-préfet de Fontainebleau, et Joël Surier, Maire de Saint-Mammès

Le soir venu, dès 19h, deux groupes ont "fait le show", en proposant des concerts pop-rock qui ont transformé une partie de la place de la Bosse en véritable piste de danse !

Pendant ce temps, le stand de grillades du boucher ne désemplissait pas, et les visiteurs ont pu s'attabler en bords de Seine pour profiter de la douceur de la soirée et de l'animation musicale.

Comme en témoignent les photos qui illustrent ces pages, la Fête de l'Eau 2022 a rencontré un grand succès !

La municipalité remercie vivement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce magnifique événement, ainsi que les commerçants du village qui ont joint leurs efforts à cette grande manifestation emblématique de notre village.



Rendez-vous en 2025 pour la prochaine Fête de l'Eau !

Pour vous faire une idée : vous pouvez visionner la vidéo rétrospective de l'événement sur : www.saint-mammes.com/retour-sur-la-fete-de-leau/



rétrospective estivale

QUINGUETTE

Après de longs mois de restrictions sanitaires, il est enfin possible de partager ensemble des moments festifs. C'est ce que les participants n'ont pas manqué de faire lors d'une grande guinguette organisée par la commission des Aînés, avec l'appui des bénévoles et des élus.

Et bien que la météo ait contraint la fête en intérieur, cela n'a en rien entamé le moral des danseurs !

samedi 25 juin



samedi 2 juillet

LES OLYMPIADES DE SAINT-MAMMÈS

Organisées par le Conseil Municipal des Jeunes et le Campus Jeunes, et avec le soutien de la CCMSL, ces Olympiades ont proposé aux enfants et à leurs parents de nombreuses activités sportives au stade des Sablonnières : des épreuves d'adresse avec le tir à l'arc ou le basket-ball, mais également une course d'orientation, des jeux et des animations adaptés à chaque âge.

samedi 13 août



FEU D'ARTIFICE

De nombreux visiteurs ont profité de cette belle soirée d'été pour admirer le magnifique spectacle depuis le pont ou en bords de Seine.

Cette année, le feu d'artifice ouvrait les festivités, et précédait la fête foraine.



de juin à septembre

DÉCOUVERTE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

En partenariat avec la CCMSL, des séances d'initiation à la réalité virtuelle ont été organisées tous les lundis. On pouvait par exemple prendre place dans un train de fête foraine ou visiter le jurassique sans bouger de son siège. Frissons garantis !

Journées du Patrimoine : de l'art à l'artisanat

Le week-end des 17 et 18 septembre se tenaient les Journées Européennes du Patrimoine, l'occasion de faire découvrir les lieux emblématiques de notre village aux curieux de passage pour l'événement.

Mais cette année, en plus des visites commentées du village, de l'église, ou du rucher, de nombreuses animations étaient organisées autour des

arts, pour redonner du souffle à la culture, qui a beaucoup souffert après 2 ans de crise sanitaire.

Ce fut également le moyen de valoriser nos artisans locaux lors d'un marché nocturne inédit, ou de découvrir des techniques de fabrication artisanales préhistoriques !



**JEU DE PISTE
DANS LE VILLAGE**

En collaboration avec la CCMSL, le Conseil Municipal des Jeunes et le Campus Jeunes ont organisé un jeu de piste en ouverture des Journées du Patrimoine. L'activité proposait de découvrir les principaux lieux de Saint-Mammès au travers d'énigmes, de rébus ou de puzzles. A chaque point d'intérêt, les jeunes organisateurs donnaient des renseignements sur le lieu aux participants.



CONCERT À L'ÉGLISE

Alice Rosset a proposé un récital de piano en soirée, sur le parvis de l'église. Des classiques de Bach aux interprétations jazz contemporaines, ce fut un majestueux moment de poésie musicale pour clôturer la première journée.



THÉÂTRE AU RUCHER

Dans le magnifique cadre des jardins du rucher pédagogique Yvon Delisle, la compagnie Beau Buissons a interprété des extraits de 2 pièces de Molière sur le thème "L'amour médecin".



**MARCHÉ NOCTURNE
ARTISANAL**

Environ 25 artisans locaux sont venus proposer leurs produits lors du premier marché nocturne de Saint-Mammès. Textiles, parfums, bijoux, accessoires, ou produits alimentaires... il y en avait pour tous les goûts ! L'occasion également de mettre à l'honneur nos auteurs mammésiens, venus présenter leurs ouvrages littéraires et documentaires.



ARTISANAT PRÉHISTORIQUE

Dans le cadre d'une journée organisée par l'Association AFSL, sur le thème "Les premiers marins de la Seine", les intervenants ont fait la démonstration de techniques de fabrication d'une embarcation monoxyle (faite d'une seule pièce de bois), et de la taille de silex.

LA SITUATION DU JONOR

De nombreux Mammésiens auraient voulu voir le Jonor ouvert au public pour les Journées Européennes du Patrimoine, et c'était également le souhait de la municipalité.

Malheureusement, le bateau ne remplit pas toutes les conditions nécessaires pour un accueil des visiteurs. En effet, à la demande des organismes d'Etat, des vérifications pour conformité sont en cours,

et il apparaît que certaines attestations obligatoires font défaut depuis de nombreuses années.

La commune étudie aujourd'hui les options proposées afin de rouvrir le Jonor et d'en faire profiter le plus grand nombre dès que possible, dans des conditions d'accessibilité, de salubrité et de sécurité optimales, tout en répondant à tous les critères administratifs et législatifs en vigueur.



Un choix de livres jeunesse, sélectionnés en fonction du projet pédagogique, a été offert à chaque classe par les services scolaires de la commune

Rentrée scolaire

La rentrée est toujours un moment très particulier, en premier lieu pour les enfants... mais aussi souvent pour les parents !

Le 1^{er} septembre dernier, ils ont pu se sentir rassurés, car tout avait été mis en œuvre pour accueillir les élèves dans d'excellentes conditions. Pendant l'été, les Services Techniques de la commune ont travaillé à la réfection des locaux : réparations (dont notamment le sas d'entrée de la maternelle), peinture intérieure et extérieure (marelles, jeux...), et remplacement d'éléments de mobilier ou d'équipement quand c'est nécessaire.

Les enseignants ont su composer des classes dont les effectifs permettent un apprentissage dans de bonnes conditions (autour de 25 élèves en moyenne).

Cette année, le Service Scolaire et Périscolaire a distribué à chaque classe des 2 écoles élémentaires une sélection d'ouvrages adaptés à leur projet pédagogique. Un "Kamishibai", théâtre japonais de bois et de papier, a également été offert à l'école maternelle pour organiser des temps de contage ludiques.

Le "Kamishibai" montre des illustrations aux enfants, pendant que le conteur lit l'histoire imprimée au dos



rappels pratiques

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour toute demande d'inscription aux services périscolaires (accueil matin/soir ou restauration), pour toute modification de planning, annulation de repas, ou en cas d'absence, contactez le Service Scolaire & Périscolaire :

01.64.23.34.23
periscolaire@saint-mammes.com

FACTURATION

Pour adhérer au prélèvement automatique, contactez Mme Demasse, en mairie, au **01.64.23.39.41**

Un Mémo Pratique est disponible sur le site de la commune : www.saint-mammes.com rubrique "Services Périscolaires".

Conseil Municipal des Jeunes et Campus Jeunes : 1 an déjà !



A l'automne 2021, le premier Conseil Municipal des Jeunes et le Campus Jeunes voyaient le jour, sous l'impulsion de l'équipe municipale, afin d'inclure les enfants et les ados dans la vie locale, et de leur permettre de mener à bien des projets dans le village.

1 an après, la motivation de nos jeunes est toujours intacte, et **plusieurs événements ont été créés et organisés à leur initiative**, comme les Olympiades en juillet (voir page 6) et le Jeu de Piste pour les Journées du Patrimoine (voir page 7).

D'autres projets sont en cours d'élaboration, conjointement avec les équipes du Service Scolaire & Périscolaire, concernant l'environnement et la culture notamment.



Déchets alimentaires : expérience à la cantine

La nécessité de consommer sans excès, de ne pas gâcher la nourriture et de valoriser les déchets alimentaires est un sujet plus que jamais d'actualité. En juin dernier, une expérience grandeur nature a été menée à la restauration scolaire de Saint-Mammès.

Organisée par le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères) de la Région de Fontainebleau, cette campagne a été menée du 13 au 24 juin dernier, sur 2 semaines, soit 8 repas.

A la fin de chaque déjeuner, les enfants et le personnel de la cantine ont tout d'abord trié, puis pesé ensemble les déchets alimentaires en fonction des catégories suivantes : pain, entrée, légumes, viande/poisson, fromage, dessert.

En ce qui concerne les quantités totales commandées pour les repas, on obtient le résultat suivant (Fig. 1) :

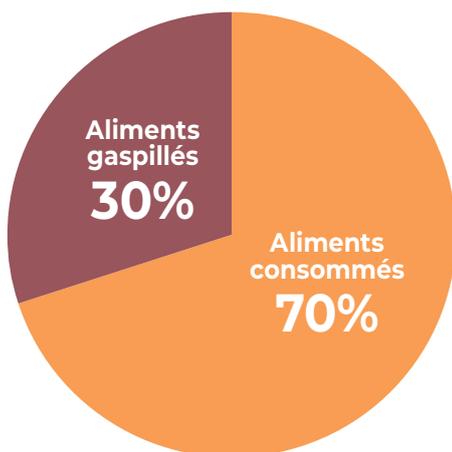


Fig. 1 : Pour 8 repas, et environ 726 Kg d'aliments commandés : 509 Kg ont été consommés, et 217 Kg gaspillés

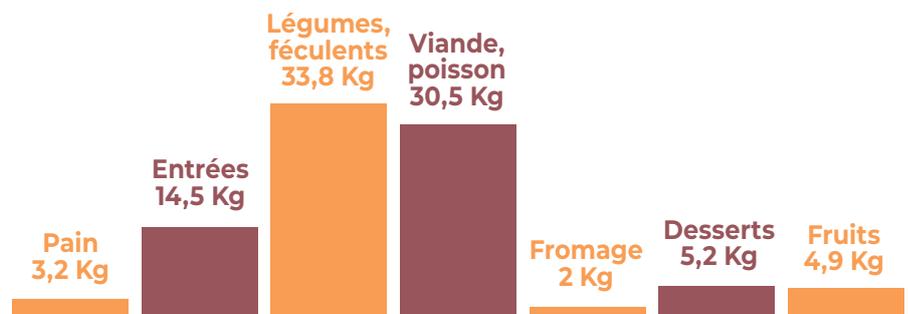


Fig. 2 : Répartition des déchets de consommation (restes d'assiettes)

Si l'on détaille davantage (Fig. 2), on constate que les légumes et féculents constituent la catégorie d'aliments la plus gaspillée (dont les flageolets, haricots verts, quinoa et semoule).

Cependant, les résultats sont à relativiser partiellement : en effet, le personnel de la restauration scolaire incite toujours les enfants à goûter d'abord de petites quantités pour les aliments qu'ils n'apprécient pas. Par conséquent, les 217 Kg de déchets alimentaires sont majoritairement des aliments qui n'ont pas été servis en salle. Ce sont en fait 94 Kg de déchets qui ont été pesés dans les assiettes à l'issue des repas (total des poids de la Fig. 2).

Au-delà de la sensibilisation auprès des enfants que cette opération a permis de mener, d'autres actions sont déjà menées au quotidien : ajustement de la commande de pain selon le menu du jour, récupération de certaines denrées pour le goûter périscolaire (compotes, fruits...).

Pour aller plus loin, la commission qui établit les menus peut proposer des alternatives à l'élaboration des plats, tout en veillant à conserver un équilibre alimentaire idéal. La valorisation des déchets par compostage est une autre option, en attendant une future solution de collecte des biodéchets mise en place par le SMICTOM. ■

RECONDUCTION DU TRAITEUR DE RESTAURATION SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2022-2023, la municipalité a reconduit le contrat du groupe Depreytère. La société, basée à Ecuelles, privilégie les circuits courts, propose des menus variés et originaux, et s'engage en outre dans la filière bio.





La bibliothèque municipale rénovée, repensée et modernisée

Après un été de travaux, de formation du personnel et de mise à jour des ouvrages proposés, la bibliothèque municipale accueille de nouveau du public depuis le 17 septembre dernier. Un nouveau départ, qui rime avec de nouvelles ambitions pour ce lieu de culture ouvert gratuitement à tous les Mammésiens.

Pendant de nombreuses années, la bibliothèque, située au premier étage de la MLC, a été gérée par une équipe de bénévoles, que nous remercions pour le travail réalisé. Début 2022, la municipalité a souhaité “professionnaliser” le service, en détachant

2 agents municipaux à la gestion de la bibliothèque, garantissant ainsi les horaires d’ouverture, y compris pendant les vacances scolaires (voir encadré ci-dessous).

Des travaux de rénovation ont alors été entrepris pour rénover les locaux (peinture murale, nouvelles étagères), et une phase de modernisation a été entamée. 1500 livres ont été achetés pour renouveler l’offre proposée, dont des ouvrages de la rentrée littéraire, des livres jeunesse, des mangas, mais également des livres audio, des DVD...

L’adhésion est gratuite pour tous les Mammésiens, et permet d’accéder à bien d’autres services et contenus (voir l’offre Medialib77 page 11).

L’équipe municipale et les agents de la bibliothèque réfléchissent déjà à beaucoup d’autres perspectives : une offre numérique plus étoffée, des ouvertures spécifiques pour les écoles, des séances de lectures (pour les enfants ou avec des auteurs locaux), des journées thématiques...

Bienvenue à la “nouvelle” bibliothèque municipale ! ■



L'espace enfants propose déjà un large choix d'ouvrage jeunesse, incluant BD et mangas

HORAIRE D'OUVERTURE

Mercredi : 15h - 18h

Samedi : 14h-16h

(la bibliothèque reste ouverte en période de vacances scolaires)

Tél. : 01 64 22 50 02 / Courriel : bibliotheque@saint-mammes.com



Medialib77

La médiathèque en ligne
où vous voulez quand vous voulez

Et avec Medialib77, toujours plus de contenus !

Avec votre carte d'adhérent à la bibliothèque municipale, vous bénéficiez gratuitement de l'offre proposée par la Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne : **Medialib77**.

Il s'agit d'un ensemble de contenus accessible en ligne, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, en streaming, en téléchargement ou via une application mobile.

Le saviez-vous ?

La bibliothèque municipale de Saint-Mammès fait partie des 8 bibliothèques de la CCMSL qui fonctionnent en réseau.

Vous avez la possibilité de réserver un ou plusieurs ouvrages qui se trouvent dans l'un des 7 autres établissements.

Une navette circule chaque semaine entre les bibliothèques et vous permet de récupérer votre réservation puis de rendre vos prêts.



médiathèque numérique

MEDIATHEQUE NUMERIQUE
www.mediathèque-numérique.com

UN SERVICE PROPOSÉ PAR
univers|ciné ET arte_vod

- plus de 7000 programmes (films, documentaires, séries, spectacles, jeunesse...)
- sous-titrage modulable, audio-description...
- partenariat avec La Cinetek

livres numériques

Nextory
ex youbook

- 100 000 titres (romans & fiction, jeunesse, loisirs & pratique, presse, audio, "young adults"...)
- 1000 nouveautés par semaine

vidéos de formation



- 1200 cours dans des domaines variés : langues, bien-être, code de la route, soutien scolaire, bureautique...
- suivi de progression

Des polars "made in" Saint-Mammès

Mammésienne depuis 30 ans, professeure des écoles puis cheffe d'entreprise, Aude Leconte-Garnier a embrassé une nouvelle carrière de romancière, et a récemment publié son premier polar. Elle nous présente son livre, son nouveau métier, et ses futurs projets.



D'où vous vient l'envie d'écrire ?

Aude Garnier : "Au départ, c'était un défi personnel ! J'ai toujours voulu écrire, mais je n'étais pas sûre d'en être capable. Finalement, l'inspiration et la motivation aidant, je me suis lancée."

Comment vous est venue l'inspiration pour ce premier roman ?

"Le roman policier est un style que j'affectionne particulièrement, je me suis donc tout naturellement orientée vers le polar. Dans "Le Mystère Amélie", on suit une enquêtrice qui intervient suite à un suicide troublant, et ses investigations vont la conduire à révéler un scandale dans l'industrie pharmaceutique. C'est un domaine que je connais bien pour avoir suivi des études scientifiques. Mais ça n'est pas autobiographique pour autant : mes prochains romans aborderont des sujets très différents, même si le personnage principal reste identique. Et pour les aspects plus techniques, notamment en ce qui concerne les procédures judiciaires, je me documente et je prends des conseils auprès de professionnels."

Il y aura donc une suite ?

"Ce sera une trilogie, mais chaque livre peut se lire indépendamment. Et même si l'enquêtrice et quelques personnages secondaires sont récurrents, et que l'on peut suivre l'évolution de leur vie professionnelle ou sentimentale au fil des livres, les lieux et les intrigues sont variés et ne nécessitent pas d'avoir lu le roman précédent."

Comment écrivez-vous ? Avez-vous une routine de travail ?

"J'écris à l'instinct : en règle générale, j'ai mon intrigue principale et mes personnages en tête, et je développe en fonction de l'inspiration et de l'imagination du moment. Je n'écris pas forcément tous les jours, mais je m'astreins à une certaine régularité malgré tout. Et quand j'ai besoin d'inspiration, j'aime marcher en forêt avec mon chien (Pirate, en photo ci-dessus), ou partir en footing."

"Mais écrire est très chronophage ! Pour ce premier roman, il m'aura fallu 1 an d'écriture, sans compter les phases de relecture, de corrections,

et les étapes de maquettage avant la publication. Désormais, je suis plus à l'aise, et le processus d'écriture est devenu plus fluide. D'ailleurs le second tome sera publié très bientôt, et le dernier est déjà en relecture !"

Un conseil à donner aux romancier(e)s encore hésitant(e)s ?

"Il n'y a pas de secret : il faut se lancer ! Mais il y a une dynamique qui s'installe, et il faut faire confiance à ses personnages pour guider l'écriture, tout au long de l'intrigue. Bien sûr, cela demande de la patience, et il ne faut pas se décourager en chemin. Même si les débuts sont difficiles, quelle satisfaction une fois le défi réussi ! Et quel plaisir de recevoir des retours positifs de la part de ses lecteurs." ■



Pour contacter Aude Garnier :
www.facebook.com/aude.leconte.127





Projet d'aménagement Espace Naturel Sensible "Le Marais du Lutin"

Prenez date pour la réunion d'information et pour consulter le dossier de l'enquête publique

La Seine-et-Marne est dotée d'un riche patrimoine naturel et paysager que le Département protège en créant et gérant des Espaces Naturels Sensibles (ENS). A ce jour, 22 ENS ont été aménagés et ouverts au public par le Département.

L'ENS "le marais du Lutin" se situe à la confluence de la Seine et du Loing et s'étend sur 37,4 hectares, au creux de la plaine alluviale de la Seine à Moret-Loing-et-Orvanne. Il est le 23^{ème} ENS sur lequel un projet d'aménagement est envisagé pour revaloriser ce site d'intérêt majeur.

Même si l'ENS n'est pas officiellement ouvert au public et n'est donc pas aménagé pour un accueil sécurisé, celui-ci connaît une fréquentation du public importante en partie lié au chemin communal (Chemin du Lutin / Chemin de Saint-Mammès) et à un sentier de contre halage qui parcourt le site.

Par ailleurs, "le marais du Lutin" est composé d'une mosaïque de milieux naturels aquatiques, humides et

secs. Cette diversité lui permet d'accueillir une flore et une faune particulièrement riches ainsi que des paysages naturels de la plaine alluviale de la Seine. Afin de conserver tous ces atouts de manière pérenne, ce site nécessite la réalisation de divers travaux écologiques et hydrauliques.

Des travaux d'envergure sont ainsi envisagés d'ici 2024 à 2026 :

- Réouverture de prairies pour éclaircir le paysage.
- Coupes des arbustes envahissants.
- Amélioration de la connexion entre la rivière le Lutin et la Seine, pour lutter contre les inondations.
- Restauration et création de sentiers
- Installation de pontons et de passerelles pour améliorer l'accès au site.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, le Département engage une procédure de déclaration d'utilité publique dont l'enquête publique se tiendra du 17 octobre au 17 novembre 2022. Le dossier d'enquête publique

sera consultable en Mairie de Saint-Mammès et sur les pages dédiées aux enquêtes publiques du site de Saint-Mammès et du Département (voir liens en bas de page).

Le Commissaire enquêteur tiendra une **permanence en Mairie de Saint-Mammès : le lundi 14 novembre de 14h30 à 17h30.**

Trois permanences sont également prévues en Mairie de Moret-Loing-et-Orvanne (à retrouver sur la page internet dédiée).

N'hésitez pas également à vous rendre :

- à la réunion publique à laquelle le Département vous présentera le projet le 20 octobre 2022, à 18h30, à la Mairie déléguée de Veneux les Sablons.
- à une visite de présentation du projet sur site au marais du Lutin le 22 octobre 2022 à 10h00 ou le 2 novembre 2022 à 14h00. Rendez-vous au pied de la passerelle piétonne, Quai du Loing à Veneux les Sablons. ■



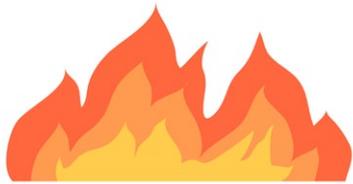
Pour plus d'informations :

◀ www.saint-mammes.com/avis-denquete-publique-marais-du-lutin

www.seine-et-marne.fr/fr/enquetes-publiques/projet-amenagement-marais-lutin ▶



Informations et rappels



FEUX INTERDITS

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre (Circulaire du 18 novembre 2011).

Cela représente une gêne pour le voisinage, et comporte de sérieux risques, y compris pour la santé en raison des fumées toxiques.



ENGAZONNEMENT DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

Une opération d'engazonnement d'environ un tiers des allées du cimetière a été réalisée au mois de septembre 2022.

Cette action, qui vise à accroître les espaces verts de la commune, s'inscrit dans la démarche "Zéro phyto" (pas d'utilisation de produits chimiques). Le gazon est par ailleurs plus durable et facilite l'entretien des allées.

Le résultat de cet engazonnement est attendu pour la fin de l'année.



DÉPÔTS SAUVAGES

De trop nombreux dépôts d'ordures sauvages sont encore à déplorer sur le territoire de la commune.

Que ce soit un simple emballage ou une remorque de gravats, il est interdit de laisser des déchets sur le trottoir ou en pleine nature.

Veillez à utiliser les containers et à respecter les consignes de tri. Et pour les encombrants, il convient de se rendre en déchèterie.



RAPPEL : SENS UNIQUE, LES JOURS DE MARCHÉ

Le dimanche matin, 2 voies fonctionnent en sens unique :

- quai de la Croix Blanche (dans le sens Rue des Trop Chères > pont)
- quai de Seine (dans le sens passerelle > pont)



TRAVAUX PENDANT L'ÉTÉ

Malgré une météo particulièrement difficile en cet été caniculaire, les Services Techniques ont travaillé pendant toute la période estivale à de nombreuses tâches de réfection et d'embellissement de la commune :

- rebouchage des nids de poules
- nettoyage des berges du Loing
- entretien des venelles et autres espaces verts
- remise en peinture de l'ensemble des passages piétons
- travaux dans les écoles...

Sans compter leur intervention afin de préparer les différentes manifestations de l'été et de la rentrée (Fête de l'Eau, Forum des Associations, Journées du Patrimoine...).



ZONE BLEUE

Après quelques difficultés de mise en place, et l'écoute des Mammésiens concernés, la zone bleue est désormais opérationnelle depuis juin dernier.

Espérons que chacun aura trouvé ses marques en cette rentrée, et que les barrières du parking EFFIA seront un peu plus efficaces !



LES HORAIRES DE PASSAGE DE VOTRE FACTEUR ÉVOLUENT

Pour répondre à l'augmentation de l'offre de services et améliorer la distribution des colis et du courrier, la journée de travail des facteurs est maintenant rythmée par une pause-déjeuner. Les tournées seront désormais effectuées le matin et l'après-midi.

Ces changements seront effectifs dans la commune de Saint-Mammès à partir du 18 octobre 2022.



Les textes sont retranscrits tels qu'envoyés.
La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

E-SMA

Groupe des élus de la majorité

Cet été, notre équipe pleine de vitalité a travaillé pour relancer l'animation locale. Avec les associations et les bénévoles, nous avons eu grand plaisir de vous retrouver pour les fêtes qui nous manquaient tant.

Cet été aussi, nous avons réussi à stopper l'installation des gens du voyage qui prenaient possession des lieux depuis des années avec tous les désagréments. Grâce aux travaux réalisés à cet effet, les riverains ont pu apprécier ce retour au calme et les Mammésiens ont pu profiter pleinement des installations sans perturbation.

Notre équipe a fait la chasse aux incivilités (déjections canines, dépôt d'ordures, excès de vitesse, non-respect de la propreté...) et nous continuons.

Pour la rentrée scolaire, l'équipe ESMA avec l'agent responsable du périscolaire et notre maire ont choisi d'offrir à toutes les classes de nos écoles un kit pédagogique en lien avec les projets des écoles.

Nous alertons les Mammésiens sur la circulation de fausses informations, illégales, agressives visant l'équipe municipale de la majorité en place. Les divers canaux de communication et réseaux sociaux sont utilisés pour semer l'agitation.

La mairie est ouverte à tous, les dossiers sont consultables et les élus de la majorité ESMA sont à votre disposition pour vous donner tous les renseignements en toute transparence.

Venez nous rencontrer, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis !

Saint-Mam' Solidarité

Réservez votre week-end du 22 octobre 2022 !

Saint Mam Solidarité est une association dont l'un des objectifs est l'éducation populaire. Les contraintes liées au COVID ne nous ayant pas permis d'organiser sereinement de rencontres citoyennes, nous avons le plaisir de vous inviter à différents ateliers gratuitement à la MLC.

Le vendredi 21 nous diffuserons le film de M. RUFFIN, « merci patron ». Ce sera l'occasion d'échanger sur les questions liées aux luttes sociales et citoyennes.

Le Samedi 22, plusieurs temps forts :

- * Assemblée Générale de l'association et présentation du travail mené par notre représentant dans les différentes instances municipales
- * Jeux en famille l'après-midi, animé par l'association la tête de jeu
- * Repas partagé citoyen le soir
- * Débat et réflexion autour du thème : « Décisions municipales et démocratie à Saint Mammès : Qu'avez vous à dire ? »

Plus d'informations à venir sur notre page facebook,

Enfin, nous avons noté que le forum des associations du 4 septembre n'étaient pas réservé à toutes les associations et que dire du délai de prévenance, 10 jours seulement... Pourtant une politique associative pourrait être plus ambitieuse : inscrire d'office la date dans l'agenda municipal, établir un guide des associations, organiser une soirée des associations...

Libre.s et Engagé.e.s pour Saint Mammès (5 élus) Un nouveau Cap (3 élus)

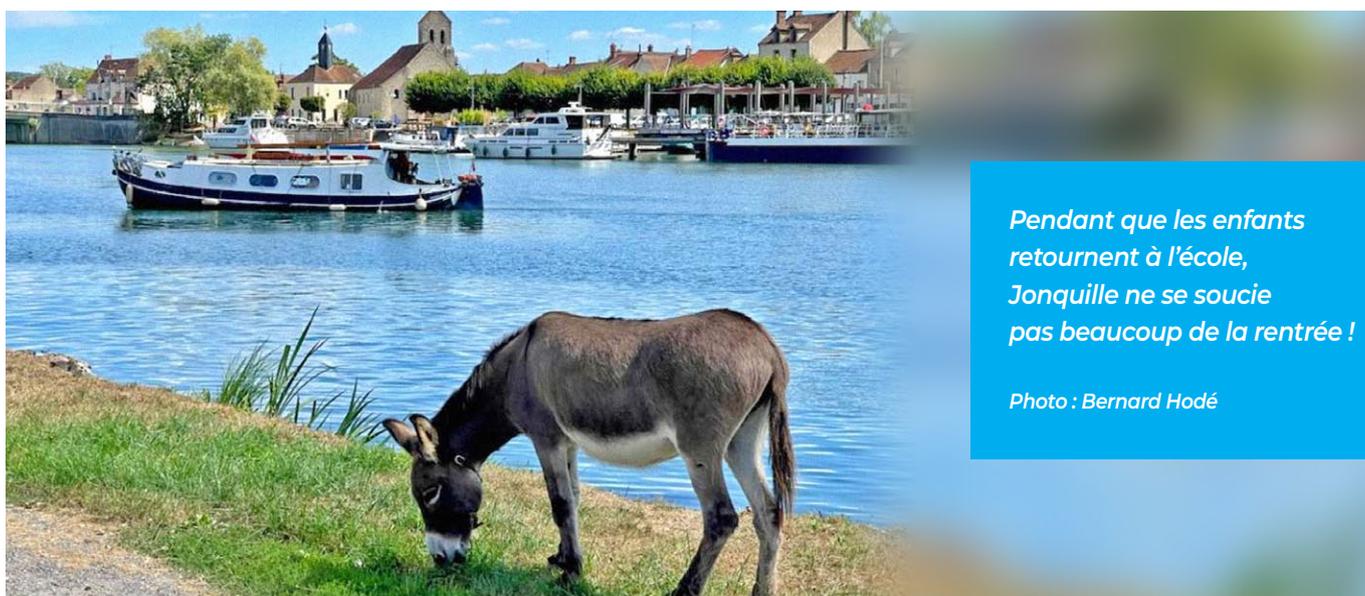
Après un bel été caniculaire, nous avons rechargé nos accus pour mieux incarner la force de veille citoyenne constructive face à une majorité qui ne cesse d'abîmer notre démocratie locale, loin des promesses de campagne désormais rangées au « placard » de l'ESMA pour des opportunités futures. Le dernier conseil municipal du 04 juillet dernier, a une fois encore montré à quel point la majorité bafoue les droits les plus élémentaires de l'opposition comme en témoigne notre amendement en complément à la délibération N°03 (Création des postes saisonniers) relatif au recrutement du personnel municipal qui non seulement a été rejeté par la majorité, mais a aussi déclenché des comportements indignes de deux élus, membres de l'exécutif qui ont préféré transformer le conseil en un "marché de la criée" A se demander si ces élus de la majorité veulent cacher des choses aux Mammésiens ?

Nos concitoyens ne mériteraient-ils pas mieux ?

La bonne nouvelle de cette rentrée, c'est qu'après examen au Contrôle de Légalité du recours déposé par les élus de l'opposition auprès du Préfet, suite aux sanctions arbitraires infligées aux deux délégués titulaires du SIA, M. Daniel SEGLA et Mme Leslie HALLEUR-ECHAROUX, M. le Maire a été désavoué par M. le Préfet de la Seine et Marne. Une preuve que force reste à la légalité et à la loi !

Nous voudrions, malgré ce contexte un peu particulier, souhaiter une très belle rentrée à tous les élèves, enseignants et étudiants mammésiens.

Dimanche 16 octobre	Déjeuner dansant - MLC Amicale des Anciens Combattants
Samedi 22 et Dimanche 23 octobre	Événement culture : tables rondes, débats, repas partagés, jeux de société - MLC Saint Mam Solidarité / 06 64 24 22 62
Lundi 31 octobre	Balade Halloween + conte à 2 voix - Circuit de 16h à 19 h Comité des fêtes du village de Saint-Mammès / 07 82 12 95 35 - 07 68 29 48 72
Vendredi 11 novembre	Cérémonie du 11 Novembre - 14h - défilé et fanfare depuis la place de la Bosse Mairie / 01 64 23 39 41
Samedi 12 novembre	Loto - MLC Vélo Club / 06 47 68 67 52
Samedi 19 novembre	Soirée dansante - MLC Comité des fêtes du village de Saint-Mammès / 07 82 12 95 35 - 07 68 29 48 72
Dimanche 4 décembre	Marché de Noël - MLC de 10 h à 18 h Mairie / 01 64 23 39 41
Dimanche 11 décembre	Goûter des Anciens - MLC Mairie / 01 64 23 39 41
Dimanche 18 décembre	Déjeuner de Noël - MLC Club de l'Age d'Or / 01 60 70 24 82



Pendant que les enfants retournent à l'école, Jonquille ne se soucie pas beaucoup de la rentrée !

Photo : Bernard Hodé

état civil

Afin de respecter le RGPD (règlement européen de protection des données personnelles), cette rubrique n'indique que les événements pour lesquels nous avons reçu le consentement des intéressé(e)s ou de leur famille.

Mariage

Renaud MARIAS et
Mélanie LE MESCAM, le 16 juillet

Si toutefois vous constatez un oubli, nous publierons un rectificatif dans le prochain numéro.